



FAITS MARQUANTS

Tavelure : Projections n'ayant pas provoqué de contamination, ces derniers jours. Pas de pluies annoncées.

Psylles du poirier : présents dans les parcelles. A surveiller avec le beau temps.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Selon la précocité variétale et la localisation des vergers, les stades sont :

- de D3 (bouton rose) à F2 (pleine floraison) pour les pommiers.
- de F (début floraison) à H (chutes des derniers pétales) pour les poiriers.

GEL

Un épisode de gel dimanche matin a provoqué des dégâts sévères sur les fleurs ou fruits en formation de plusieurs parcelles du réseau d'épidémiosurveillance d'Ile de France. En effet nos stations météo ont enregistré des températures allant jusqu'à -3°C à Merville (91) et à -4°C à Compans (77). Les réelles conséquences seront plus visibles les semaines à venir.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

- **TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS**

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL

Légende:

tl contamination de type Angers (très léger)
L: contamination légère
AG: Assez grave
G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables
Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 COMPANS						projeté : 78,84% projetable: 10,92%
91 MEREVILLE	17-avr	0,5	le 16/04 de 23h au 17/04 à 5h	2,58%	-	projeté : 71,77% projetable: 2,86%
	16-avr	2,0	le 16/04 de 2h à 9h	12,84%		

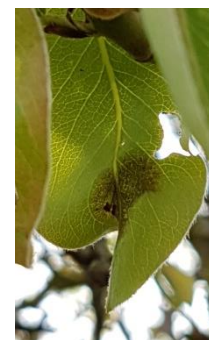
Dernières données météo : **18 avril 2019 à 8h** (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le **22 février 2019**.

D'après la modélisation, lors des pluies il y a eu projection des spores projetables sans provoquer de risque de contamination.

Les premiers symptômes, en faible nombre, de tavelure ont été observés sur un poirier en friche à côté du site d'Orgeval (78). Ces taches correspondent aux projections des spores survenues lors des pluies survenues autour du 20-21 mars sur des endroits de feuille où l'eau est restée suffisamment longtemps pour provoquer une contamination. La modélisation sur ces pluies n'avait indiqué aucun risque.

Selon Météo France, il n'y a aucun risque de pluie jusqu'à lundi prochain.



Premier Symptôme de tavelure (Fredon IDF)

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C (éclatement des bourgeons) - C3 (stade oreille de souris) pour le pommier et C3 (stade oreille de souris) - D (stade bouton vert) pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Actuellement l'ensemble des variétés sont au stade sensible vis-à-vis de la tavelure.



Des produits de biocontrôle existent.



LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / Qoi-P DE SYNTHÈSE EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.

LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / SBI-IDM ou IDM EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.

LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / Thiophanates (MBC) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.

LE GROUPE TAVELURE / POMMIER / Anilinopyrimidines (AP) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.

• **FEU BACTÉRIEN – ERWINIA AMYLOVORA**

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures. Les conditions climatiques favorables sont:

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie minimale de 2,5 mm.

Lors d'**orages**, les conditions sont réunies pour potentiellement contaminer de nouvelles plantes.



Symptôme de feu bactérien sur variété CANADA (Fredon IDF)

Les conditions climatiques peuvent devenir favorables au développement de cette maladie. A surveillez dans les parcelles où il y a eu un historique feu bactérien.

RAVAGEURS

• CHENILLES

Des chenilles tordeuses ainsi que les dégâts occasionnés par celles-ci ont été observés sur plusieurs parcelles du réseau d'épidémiosurveillance d'Ile de France : Les Alluets-Le-Roi, Orgeval et Vernouillet (78).

Ces chenilles, arpeuteuses et tordeuses, s'observent à cette période dans les bouquets floraux. On les repère aux dégâts occasionnés sur les boutons et sur les feuilles : morsures, filaments reliant les feuilles ou les boutons.



Dégâts de chenille

Le seuil indicatif de risque : dès 8% d'organes occupés par des arpeuteuses et/ou tordeuses feuillages. Ce seuil est atteint sur certains sites. Le risque est important.



Des produits de biocontrôle existent.

Méthodes alternatives :

Favorisez les auxiliaires dans votre verger.

Les mésanges sont des prédateurs naturels des larves parasites des pommes (en particulier des carpocapses et cheimatobies). Il est assez facile d'accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux, en se procurant des nichoirs, ou mieux encore, en les fabricant soi-même.

La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, l'IFPC et l'EPLA d'Alençon-Sées ont créé une fiche technique sur : Les mésanges, oiseaux insectivores pour lutter contre les chenilles.

http://www.chambre-agriculture-normandie.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/svpc-mesange.pdf

• CARPOCAPSE DES POMMES - *CYDIA POMMELLA*

Cette semaine il n'y a eu aucune capture d'adulte sur le réseau de piégeage.

Les premières captures de ce ravageur les années précédentes s'enregistraient de la semaine 16, pour l'année 2011 à la semaine 20, pour 2012. L'année dernière les premiers papillons de carpocapses ont été observés semaine 19 (mi-mai).



Fredon IDF



Méthodes alternatives :

La mise en place d'une confusion sexuelle est possible dans les vergers, les diffuseurs doivent être mis en place avant le début du vol.

Pour en savoir plus, consultez la Fiche technique 17 du guide Ecophyto fruits : Confusions sexuelles

• CHARANÇONS PHYLLOPHAGES

Un charançon phyllophage, du genre *Phyllobius sp.* (voir photo), a été observé à Saint Brice sous Forêt (95) et quelques dégâts sont visibles à Vernouillet (78). Ce sont des ravageurs secondaires en verger. Les dégâts se localisent habituellement sur les feuilles et les bourgeons.



Fredon IDF

POMMIER

MALADIES

- **OIDIUM - PODOSPHAERA LEUCOTRICA**



Des bourgeons oïdiés ont été observés sur les parcelles de Vernouillet (78) cette semaine. La maladie est favorisée par une forte hygrométrie et des températures comprises entre 10 et 20°C. Pour limiter l'apparition de la maladie, il est possible au printemps d'éliminer les bourgeons et pousses oïdiés.

La période de pousse est une période à risque vis-à-vis de l'oïdium, car les jeunes feuilles y sont particulièrement sensibles. A surveiller particulièrement sur les parcelles ayant un historique oïdium.



Des produits de biocontrôle existent.

RAVAGEURS

- **PUCERONS**

Un puceron vert été observé Vernouillet (78). La hausse des températures devraient favoriser leur développement.

La période à risque est en cours.

- **PUCERONS LANIGERES – ERIOSOMA LANIGERUM**

Des réactivations de foyers ont été observées sur les sites du réseau francilien, la semaine dernière. Pour l'instant pas de risque immédiat.

Seuils de nuisibilité pour les différents pucerons

Pucerons	Vert migrant	Vert	Lanigère	cendré
Seuil Indicatif de Risque	60%	15%	10%	1%

Données CTIFL Protection intégrée pommier - poirier 2006

Des auxiliaires comme les coccinelles sont de bons prédateurs de pucerons et peuvent aider à réguler les premières populations de pucerons, surveillez-les.



Des produits de biocontrôle existent.

Méthodes alternatives :

L'utilisation de bandes florales peut être employée pour favoriser les antagonistes des pucerons en verger de pommiers.

Pour en savoir plus, consultez le [guide pratique à partir de retours d'expériences](#).



Dysaphis plantaginea / POMMIER /ACHEI EST EXPOSE A UN RISQUE DE RESISTANCE.

- **HOPLOCAMPES DU POMMIER – HOPLOCAMPA TESTUDINEA**

Deux hoplocampes du pommier ont été observés cette semaine à Vernouillet (78).

Les femelles d'hoplocampe pondent dans les fleurs **dès le stade F-F2** et l'incubation dure entre 10 et 15 jours. La larve creuse des galeries superficielles sur les très jeunes fruits puis pénètre jusqu'aux pépins. On observe sur les jeunes fruits une perforation noirâtre de l'épiderme d'où s'écoulent des déjections foncées. Les jeunes fruits attaqués chutent précocement, au stade H et à la nouaison.

Installer des pièges blancs englués dans les parcelles fortement attaquées l'année dernière pour évaluer le risque.

Le seuil indicatif de risque est atteint dès les premiers individus capturés ou observés.

POIRIER

RAVAGEURS

- **PUCERONS MAUVES – DYSAPHIS PYRI**



Un puceron mauve a été observé sur le site à Saint Brice sous Forêt (95).

Le seuil indicatif de risque est atteint dès que la présence d'un puceron mauve est observée dans la parcelle.

Le risque est important. Surveiller attentivement.



Des produits de biocontrôle existent.

- **PSYLLE - CACOPSYLLA PYRI**

Des adultes ont été observés dans les vergers comme à Torfou (91) et Lumigny (77). De larves, jeunes et âgées, ont été observées dans les bouquets floraux des sites de Vernouillet (78) et Ussy-sur-Marne (77). Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à ce ravageur.



Larve de psylles (FREDON IDF)

A surveiller, notamment dans les zones à forte pression l'an dernier.

Plusieurs anthocorides ont été observés sur le site de Lumigny (77) et Torfou (91). Surveillez la présence de cette auxiliaire (photo à droite) et tout comme celle des *Trombiidae* (acarien prédateur). Leur présence peut aider à réguler les premières populations de psylles.



Anthocoride (FREDON IDF)



Des produits de biocontrôle existent.

Méthodes alternatives :

L'utilisation d'argile peut être utilisée pour contre les psylles

Pour en savoir plus [la Fiche 13 du guide écophyto fruits: argiles \(kaolinite calcinée\)](#).



LE GROUPE PSYLLE / POIRIER / PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

LE GROUPE PSYLLE / POIRIER / ACHEI EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.

Les abeilles butinent, protégeons les !

L'arrêté du 28 novembre 2003 prévoit que, pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, les traitements réalisés au moyen d'insecticides et d'acaricides sont interdits durant la période de floraison et pendant la période de production d'exsudats sur toutes les cultures visitées par ces insectes.

Par dérogation certains produits sont autorisés durant ces périodes si l'étiquetage porte une des mentions suivantes :

- emploi autorisé en floraison,
- emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats,
- emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats,

Dans les 3 cas, l'application doit se faire **en dehors de la présence d'abeilles**.

Il est **préférable de traiter à la tombée de la nuit** puisque la plupart des butineuses ont quitté les parcelles et en raison du délai suffisant entre l'application du produit et le butinage des abeilles le lendemain matin, au contraire d'une application réalisée le matin.



Ci-joint la note BSV : « [Les abeilles, des alliés pour nos cultures : protégeons-les !](#) ».

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence française de Biodiversité (AFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

- **Observations** : FREDON, Vergers de Molien
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Maïa VIDAL - Céline BOURHIS LEZIER
- **Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Chambre de Région d'Île de France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal